CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45e LÉGISLATURE, 1re SESSION

Comité permanent des ressources naturelles

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 053

Le lundi 16 novembre 2026

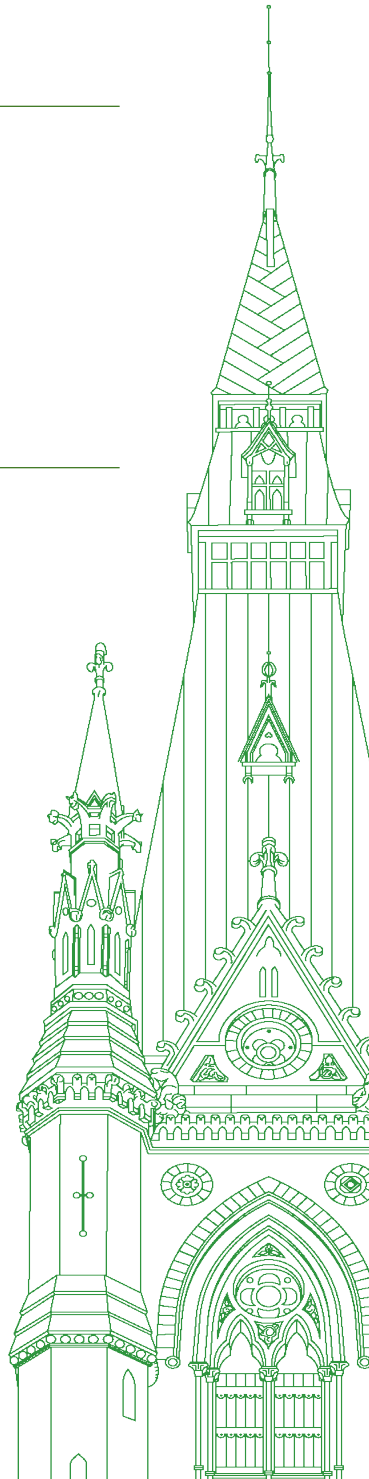

Président : Terry Duguid

Comité permanent des ressources naturelles

Le lundi 16 novembre 2026

● (1100)

[*Traduction*]

Le président (L'hon. Terry Duguid (Winnipeg-Sud, Lib.)): La séance est ouverte.

Chers collègues, je vous souhaite un bon retour après la semaine de relâche. J'espère que vous avez tous eu une belle occasion de renouer avec vos concitoyens ou de vous reposer, selon le cas.

Je reconnais, comme nous le faisons toujours, que nous sommes sur le territoire non cédé de la nation algonquine anishinabe.

Nous tenons la 53e réunion du Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes.

J'aimerais rappeler les points suivants aux participants.

Je vous demanderais d'attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone afin d'activer votre micro. Désactivez-le lorsque vous ne parlez pas. Je vous rappelle que toutes les interventions doivent passer par la présidence. Pour les députés présents dans la salle, si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main. Pour les députés sur Zoom, veuillez utiliser la fonction « Lever la main ». La greffière et moi gérerons l'ordre des interventions du mieux que nous le pourrons. Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension à cet égard.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le mercredi 7 octobre, nous reprenons notre étude de l'avenir nucléaire du Canada.

Avant de commencer, je vais demander à nos témoins de nous accorder un peu de patience. Nous avons quelques affaires à régler en comité.

Chers collègues, pour ce qui est de l'étude sur l'hélium, que nous voulons éventuellement entreprendre, vous avez reçu une demande de budget. Le montant demandé est de 9 600 $.

Est-ce que le Comité souhaite adopter ce budget?

Des députés: Oui.

Le président: Vous avez aussi reçu trois budgets pour l'étude sur l'avenir nucléaire et pour les déplacements liés à cette étude. Le montant demandé pour le déplacement à Kanata, en Ontario, s'élève à un total de 6 969,15 $ — c'est important.

Est-ce que le Comité souhaite adopter ce budget?

Des députés: Oui.

Le président: Le montant demandé pour les déplacements à Toronto, Kincardine, Durham et Hamilton, en Ontario, est de 54 453,60 $.

Est-ce que le Comité souhaite adopter ce budget?

Des députés: Oui.

Le président: Le budget pour Chalk River est de 7 973,65 $.

Est-ce que le Comité approuve?

Des députés: Oui.

Le président: Vous avez la parole, madame Anstey.

Carol Anstey (Long Range Mountains, PCC): Merci, monsieur le président.

Je voudrais proposer la motion que j'ai inscrite au Feuilleton le 13 novembre concernant la comparution du ministre de l'Énergie.

Le président: Chers collègues, vous avez entendu la motion.

Monsieur Hogan, vous avez la parole.

Corey Hogan (Calgary Confederation, Lib.): Merci, monsieur le président.

D'après mes conversations avec le personnel de Tim Hodgson, je sais qu'il n'est pas disponible ce jour-là, mais il le serait le 7 décembre.

Je propose que la date soit plutôt fixée au 7 décembre.

Le président: Est-ce que tout le monde accepte cette modification?

Carol Anstey: Oui, cela nous convient. Merci.

(La modification est adoptée. [*Voir le Procès-verbal*])

(La motion modifiée est adoptée. [*Voir le Procès-verbal*])

● (1105)

Le président: Nous allons maintenant entendre les témoins. Je voudrais leur souhaiter la bienvenue.

Nous avons parmi nous Mme Rachna Clavero, directrice générale de Conexus Nuclear Inc.

[*Français*]

Nous accueillons deux représentants de Polytechnique Montréal: Nicolas Godbout, directeur du département de génie physique, et Darren Hall, responsable du réacteur SLOWPOKE-2.

[*Traduction*]

Nous accueillons M. Bradley J. McPherson, directeur de l'innovation au Centre de recherche sur l'énergie nucléaire de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Le témoin qui participe à distance a effectué l'essai d'orientation de témoin obligatoire.

Vous aurez chacun cinq minutes pour votre déclaration liminaire, après quoi nous passerons aux questions.

Madame Clavero, nous allons commencer par vous. Vous avez cinq minutes.

Rachna Clavero (directrice générale, Conexus Nuclear Inc.): Merci, monsieur le président et honorables membres du Comité.

Je m'appelle Rachna Clavero et je suis la présidente et directrice générale de Conexus Nuclear. Nous sommes une société canadienne sans but lucratif qui compte parmi ses membres des exploitants de réacteurs CANDU du monde entier, SaskPower, les Laboratoires Nucléaires Canadiens et l'Université McMaster. Notre mission est de favoriser l'excellence grâce à la collaboration dans l'ensemble du secteur.

Depuis plus de 40 ans, Conexus contribue à faire du Canada un pays de premier plan dans le domaine nucléaire. En favorisant la collaboration entre les sociétés d'électricité, les fournisseurs et les établissements de recherche, nous avons transformé l'expertise de chacun en normes mondiales communes de sûreté et d'efficacité.

Nos travaux reposent sur un principe simple: lorsque les acteurs du secteur nucléaire collaborent, ils obtiennent de meilleurs résultats que lorsqu'ils travaillent seuls.

Depuis des décennies, l'énergie nucléaire est un atout stratégique pour le Canada. Aujourd'hui, nous nous trouvons à un tournant: nous avons les ressources, le patrimoine en ingénierie et la volonté des provinces nécessaires pour encourager l'expansion.

Toutefois, notre avenir nucléaire ne se limite pas à construire des réacteurs. Nous devons veiller à ce que les infrastructures existantes fonctionnent de façon sûre, fiable et efficace, mettre au point les technologies et les capacités nécessaires pour l'avenir et maximiser les retombées pour tous les Canadiens.

La stratégie en matière d'énergie nucléaire offre un cadre national important pour concrétiser ces ambitions. Conexus se réjouit de cette stratégie, qui reconnaît l'innovation et les compétences canadiennes dans le domaine nucléaire.

Pour mettre en œuvre efficacement la stratégie, il faut une collaboration soutenue dans l'ensemble du secteur. Je voudrais présenter trois priorités pour lesquelles le leadership du gouvernement fédéral peut jouer un rôle déterminant.

La première priorité est de renforcer le parc nucléaire existant du Canada et mettre à profit les avantages de son exploitation à long terme.

Le parc nucléaire canadien est un pilier essentiel de notre réseau électrique. Des décennies d'exploitation sûre et fiable et des programmes de réfection réussis représentent un avantage stratégique. Pour maintenir le rendement du parc, il faut améliorer constamment la fiabilité des équipements, l'efficacité lors des arrêts de réacteur, la gestion du vieillissement et les technologies de pointe d'inspection et d'entretien.

Grâce à la collaboration, Conexus permet aux sociétés d'électricité et aux fournisseurs de mettre leurs expériences en commun, de concevoir des solutions communes et d'accélérer la mise au point de technologies qui améliorent le rendement. Par exemple, des décennies de collaboration sur les canaux de combustible ont contribué à prolonger l'exploitation du parc nucléaire et à en allonger la durée de vie jusqu'à 15 ans, ce qui a généré des gains de plusieurs milliards de dollars pour les contribuables. Des exemples comme celui-là montrent les avantages mesurables en matière de sûreté, de rendement et de productivité que la collaboration apporte.

La deuxième priorité consiste à placer la collaboration et l'innovation au cœur de la mise en œuvre de la stratégie en matière d'énergie nucléaire.

Il est encore difficile de faire passer l'innovation du stade de la recherche à l'application pratique et au déploiement commercial. Les organisations peuvent manquer des ressources, du financement ou des incitatifs nécessaires pour surmonter seules ces difficultés. La recherche et le développement collaboratifs comblent cette lacune en regroupant le financement et en réunissant les sociétés d'électricité, les fournisseurs et les chercheurs. Ils mettent aussi à profit l'expérience du Canada dans le domaine nucléaire pour réduire les risques et accélérer le déploiement. Investir dans l'innovation et les activités de recherche et de développement collaboratives menées par le secteur est essentiel pour transformer les idées en résultats.

La troisième priorité est de renforcer les capacités nucléaires nationales et la chaîne d'approvisionnement du Canada.

Une véritable sécurité énergétique repose sur les capacités, les technologies, les compétences et les chaînes d'approvisionnement dont nous disposons au pays pour exploiter et entretenir nos infrastructures énergétiques à long terme. Cela comprend nos laboratoires et installations de calibre mondial, qui font partie des actifs nationaux, dans le secteur privé et dans nos universités. Le Canada a une occasion en or de tirer parti de son expérience dans le nucléaire et de mettre au point des technologies à déployer au pays et à offrir sur les marchés internationaux, comme nous l'avons fait par le passé.

Aujourd'hui, 15 % du financement de Conexus provient de ses membres internationaux. Ces fonds sont directement injectés dans la chaîne d'approvisionnement canadienne pour l'exécution. Pour renforcer notre chaîne d'approvisionnement, il faut investir dans l'innovation, les compétences des travailleurs et le transfert de connaissances. Il faut aussi que les entreprises et les établissements de recherche canadiens se concertent pour pouvoir contribuer concrètement aux projets nucléaires et faire profiter l'ensemble de l'écosystème nucléaire canadien des connaissances produites.

Honorables députés, les possibilités qui s'offrent au Canada dans le domaine nucléaire vont bien au-delà des différents projets actuellement en construction ou à l'étude. Nous avons l'occasion de bâtir un secteur nucléaire plus fort et plus résilient qui favorise la fiabilité de l'approvisionnement en électricité, renforce la compétitivité économique et la sécurité énergétique du pays et stimule l'innovation à long terme.

Le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer pour parvenir à ce résultat. Nous encourageons le gouvernement à mettre en œuvre la stratégie en matière d'énergie nucléaire de façon à reconnaître la valeur de la collaboration, à soutenir l'innovation menée par le secteur et à renforcer les capacités sur lesquelles repose l'avenir nucléaire du Canada.

Merci. Je répondrai avec plaisir à vos questions.

● (1110)

Le président: Merci, madame Clavero.

[*Français*]

Monsieur Godbout et monsieur Hall, vous avez la parole pour cinq minutes.

Nicolas Godbout (directeur du département de génie physique, Polytechnique Montréal): Monsieur le président, membres du Comité, merci de nous accueillir aujourd'hui dans le cadre de l'étude sur l'avenir du nucléaire au Canada.

Je suis Nicolas Godbout, directeur du département de génie physique à Polytechnique Montréal. Je suis accompagné de mon collègue Darren Hall, responsable du réacteur de recherche SLOWPOKE de Polytechnique, le seul réacteur en activité au Québec.

Polytechnique forme des ingénieurs et mène des recherches en génie nucléaire depuis plus de 50 ans. Nous sommes l'un des rares pôles de formation et de recherche universitaire en nucléaire au Canada et la principale institution en mesure d'offrir de la formation en français dans ce domaine.

Grâce à nos infrastructures et à notre réseau, nous sommes un partenaire de premier plan des milieux universitaire et industriel. Notre rôle de catalyseur et de transfert technologique contribue ainsi à la résilience économique du Québec et du Canada.

Mon message tient en une idée: si le Canada veut devenir un chef de file mondial dans le domaine du nucléaire, il doit maîtriser ses propres leviers sans dépendre de l'étranger.

Pour Polytechnique, cette souveraineté repose sur trois piliers: une main-d'œuvre développée ici, des technologies ouvertes conçues ici, et des ressources et des chaînes d'approvisionnement canadiennes dans un cadre réglementaire rigoureux et efficient.

Commençons par la main-d'œuvre.

La Stratégie canadienne en matière d'énergie nucléaire, publiée en juin dernier, prévoit de doubler la main-d'œuvre du secteur d'ici 2050. C'est un défi de taille. Or, ni la Stratégie ni le budget de 2026 ne prévoient, pour l'instant, de financement direct pour la formation en nucléaire.

Développer une expertise et de la main-d'œuvre prend du temps. Polytechnique connaît actuellement le départ à la retraite d'une génération de chercheurs, ce qui met en péril la continuité de leur expertise. Dans le contexte où le Canada souhaite être maître chez lui, l'urgence d'agir est réelle.

Notre première demande est donc de donner aux établissements postsecondaires les moyens de former la relève. Cela veut dire renouveler le corps professoral, financer le maintien des infrastructures essentielles aux activités de formation et de recherche telles que les réacteurs de recherche, et développer nos capacités de simulation numérique. C'est cette expertise crédible qui fera du Canada un partenaire de choix pour ses alliés.

Passons aux technologies.

Des logiciels libres comme Dragon et Donjon, qui correspondent à des normes industrielles et qui sont développés chez nous, à Polytechnique, offrent des avantages concrets pour la modélisation et la simulation. Ils protègent les exploitants contre la dépendance à un code propriétaire contrôlé par des intérêts étrangers et garantissent ainsi la pérennité de l'exploitation.

Sur la scène internationale, c'est aussi un argument de poids: ça fait du Canada un partenaire fiable pour l'exportation des réacteurs CANDU.

Cependant, le Canada accuse un retard technologique dans le développement des petits réacteurs modulaires. Ces réacteurs offrent un avantage majeur: ils peuvent assurer l'autonomie énergétique des régions éloignées et nordiques. Nous devons rattraper ce retard. La bonne nouvelle, c'est que de nombreuses petites et moyennes entreprises appuient déjà ce secteur au Québec et au Canada.

Notre deuxième demande est donc d'adapter rapidement le cadre réglementaire pour soutenir ces entreprises, ainsi que d'accroître les investissements en recherche-développement, particulièrement pour les petits réacteurs modulaires.

● (1115)

[*Traduction*]

Enfin, cela nous amène à la question des ressources.

Les chercheurs canadiens ont fait preuve d'ingéniosité dans leurs contributions au génie nucléaire en concevant des réacteurs et en fournissant des outils essentiels. Grâce à nos gisements d'uranium, nous pouvons créer nos propres chaînes d'approvisionnement canadiennes de bout en bout.

Les universités sont des partenaires essentiels qui mènent les recherches et mettent au point les innovations qui formeront les fondements d'une chaîne d'approvisionnement digne de confiance. Notre troisième demande est simple: financer les professeurs et la recherche qui rendent cela possible.

[*Français*]

En conclusion, si le gouvernement veut réellement développer le potentiel nucléaire du Canada, ce développement doit reposer sur une main-d'œuvre solide, sur des technologies ouvertes développées ici et sur la mise en valeur de ressources et d'innovations dans la chaîne d'approvisionnement.

Enfin, nous savons qu'il y a aussi des appréhensions légitimes à l'égard du développement de la filière nucléaire au pays. Bien qu'il ne soit pas notre rôle de nous positionner sur le bouquet énergétique, nous pouvons contribuer à enrichir le débat public de façon indépendante afin d'assurer un développement socialement responsable de cette énergie.

Je vous remercie de votre attention. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur Godbout.

[*Traduction*]

Nous passons à M. McPherson.

Vous avez la parole pour cinq minutes.

Bradley J. McPherson (directeur de l'innovation, Centre for Nuclear Energy Research, Université du Nouveau-Brunswick): Bonjour, monsieur le président et honorables membres du Comité. Merci de me donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui devant le Comité sur un sujet aussi important que l'énergie.

Je m'appelle Brad McPherson. Je suis directeur de l'innovation au Centre de recherche sur l'énergie nucléaire et je suis chargé de cours en génie chimique à l'Université du Nouveau-Brunswick. C'est un plaisir d'être avec vous aujourd'hui.

J'aimerais commencer par vous présenter brièvement l'Université du Nouveau-Brunswick, ou l'UNB. Fondée en 1785, l'UNB est la plus ancienne université de langue anglaise du Canada. Depuis, elle a ouvert la voie en réalisant des premières en sciences et en technologie. Ces réalisations ont mené à la création de plus de 100 programmes de premier cycle et de cycles supérieurs, ce qui a permis à l'UNB d'attirer des étudiants de plus de 100 pays. Pour compléter son offre de programmes d'études, l'UNB s'est dotée de 20 centres et instituts de recherche afin de soutenir les importantes activités de recherche et de développement menées chaque année sur nos deux campus.

Je suis ici aujourd'hui pour représenter l'un de ces instituts de recherche, le Centre de recherche sur l'énergie nucléaire. Il est né d'un programme de recherche sur la chimie, la prévention de la corrosion, le vieillissement, la modélisation, la programmation informatique et l'analyse de sûreté des installations nucléaires CANDU. Il a élargi son mandat aux travaux sur les réacteurs à eau légère et le secteur émergent des réacteurs nucléaires avancés et des petits réacteurs modulaires. Le Centre de recherche sur l'énergie nucléaire exploite et entretient huit boucles d'eau sous pression à haute température qui simulent les conditions de fonctionnement possibles de divers aspects des cycles des centrales nucléaires. Il dispose aussi de tous les moyens d'analyse nécessaires pour évaluer les caractéristiques de fonctionnement des installations nucléaires partout dans le monde, résoudre les problèmes de fonctionnement et modéliser ces caractéristiques.

Le Centre n'est qu'un des nombreux instituts de recherche de l'UNB qui peuvent jouer un rôle important dans le secteur de l'énergie, et je m'en voudrais de ne pas mentionner les autres ici aujourd'hui. Le Centre de recherche d'Emera et d'Énergie NB sur les technologies de réseaux intelligents, l'Institut canadien sur la cybersécurité, le Centre de recherche sur la construction hors site et le Centre d'excellence en fabrication additive marine sont tous des piliers de la construction de nouvelles installations nucléaires au Canada. Ensemble, ils aideront à résoudre les difficultés du secteur, notamment celles liées à la modularisation, à la sécurité et à l'exploitation à distance, et à régler les préoccupations réglementaires.

Si l'UNB dispose aujourd'hui des infrastructures et des instituts mentionnés, c'est grâce à une autre première: la centrale nucléaire de Point Lepreau. Mise en service en 1983, la centrale nucléaire CANDU 6 de Point Lepreau a été la première installation de ce modèle au monde. En 2008, cette centrale nucléaire a aussi été la première centrale CANDU 6 au monde à faire l'objet d'un projet de réfection pour prolonger la durée de vie de son réacteur jusqu'aux années 2040. Derrière ces initiatives visibles de l'extérieur, il y avait des besoins en recherche et développement et en formation de personnel, et c'est là que l'UNB et le Centre de recherche sur l'énergie nucléaire ont joué un rôle très important.

Le Centre a été créé grâce à une collaboration entre le groupe Énergie atomique du Canada limitée, le Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick et l'UNB pour que la province acquière l'expertise et les capacités nécessaires au soutien d'une infrastructure énergétique aussi importante. Des programmes universitaires, comme l'option en génie chimique axée sur les centrales nucléaires, et des programmes de recherche et de développement dirigés par plusieurs chercheurs ont été créés, et ils se poursuivent quatre décennies plus tard.

Pour que le Canada atteigne ses objectifs d'électrification et double sa capacité électrique, il devra s'attaquer aux difficultés liées aux nouvelles infrastructures, à la formation et au perfectionnement des compétences, au recrutement d'étudiants au Canada et à l'étranger et à la préparation de la main-d'œuvre de demain par l'apprentissage universitaire et expérientiel.

Les universités canadiennes qui font de la recherche et qui enseignent dans le domaine nucléaire sont peu nombreuses et se disputent des fonds limités afin de favoriser la croissance du secteur. Les inscriptions favorisent généralement la croissance des programmes, mais elles ont pris un coup ces dernières années en raison des gels d'immigration touchant le recrutement d'étudiants et du coût des programmes pour les étudiants.

L'UNB se réjouit que le budget de 2026 prévoie de nouveaux fonds pour les activités de recherche dans le domaine nucléaire. Elle souhaite rappeler au Comité que les activités de recherche et de développement coûtent cher — tout comme les infrastructures —, mais qu'elles sont indispensables. Si les universités et les autres établissements se complétaient au lieu de se faire concurrence pour des possibilités de financement limitées, le secteur nucléaire pourrait poursuivre sa croissance au rythme nécessaire pour atteindre les résultats visés par la stratégie nucléaire du Canada.

● (1120)

Les établissements d'enseignement supérieur ne peuvent pas assumer seuls le fardeau de financer de nouvelles infrastructures, de créer de nouveaux programmes et de prendre en charge les ressources pédagogiques si nous espérons réussir comme nation et atteindre les objectifs de la stratégie nucléaire publiée en juin dernier. Il faudra aider à créer de nouveaux programmes, à fournir des ressources et à démontrer l'existence d'une demande par des politiques et des décisions pour que les universités, les écoles polytechniques, les collèges communautaires et les autres établissements puissent se préparer aux besoins futurs en main-d'œuvre. Le budget de 2026 et la stratégie nucléaire canadienne laissent entendre que ces besoins doubleront très bientôt.

Enfin, le Centre de recherche sur l'énergie nucléaire a publié une étude importante intitulée *Assessment of a Multi-Technology Nuclear Strategy for New Nuclear Reactor Deployments in Canada*. Nous serions heureux de transmettre le rapport au Comité pour qu'il puisse le consulter. Le rapport examine comment répondre à la nouvelle demande, exprimée en mégawatts, sans privilégier de technologie, tout en analysant les caractéristiques des nouvelles installations nucléaires partout au pays.

Aujourd'hui, les besoins énergétiques du Canada sont plus grands que jamais. C'est maintenant qu'il faut agir pour s'attaquer à ce défi de front.

Merci. Je serai heureux de répondre aux questions du Comité.

Le président: Merci, monsieur McPherson.

Nous allons commencer nos séries de questions et de commentaires.

Nous allons commencer par vous, monsieur Kelly, pour six minutes.

Pat Kelly (Calgary Crowfoot, PCC): Merci.

Je vais commencer par Mme Clavero.

Est-ce que vous pouvez parler du rôle de Conexus dans le domaine de la technologie des petits réacteurs modulaires?

Rachna Clavero: Certainement. Merci.

Conexus a lancé un programme sur les petits réacteurs modulaires en 2019. Depuis, plusieurs fournisseurs y ont participé. Au départ, ce programme visait principalement à faire en sorte que notre cadre réglementaire canadien soit prêt à permettre la délivrance de permis pour les petits réacteurs modulaires au Canada.

Plus récemment, nous avons lancé des projets pour soutenir le réacteur BWRX-300 et nous menons actuellement certains projets. Nous avons aussi reçu récemment du financement — je tiens à remercier Ressources naturelles Canada de nous l'avoir accordé — pour soutenir deux projets concernant les petits réacteurs modulaires qui se trouvent à la centrale de Darlington.

Pat Kelly: Quel est le coût de la commercialisation d'un petit réacteur modulaire? Quelles sommes ont été dépensées ou devront être dépensées?

Rachna Clavero: Nous sommes une organisation de recherche et de développement. En fait, je peux seulement parler des sommes que nous avons versées pour financer des travaux sur les petits réacteurs modulaires au fil des ans. Depuis 2019, cela représente un très faible pourcentage. Cela a représenté en moyenne environ 2 % de notre financement. Les sociétés d'électricité versent à la recherche moins de 1 million de dollars environ par année. Je ne peux pas me prononcer sur ce qu'il en coûte pour déployer concrètement un petit réacteur modulaire, le construire ou le bâtir.

Pat Kelly: D'accord.

Monsieur Godbout, est-ce que vous pouvez nous parler de la main-d'œuvre du secteur nucléaire? Vous avez parlé de certaines des difficultés dans ce domaine. Est-ce que les compétences enseignées dans votre université ou dans le système de formation nucléaire au Canada sont transférables d'une technologie à l'autre, ou sont-elles propres à chaque technologie?

Comment le système de formation s'articule-t-il avec le secteur et ses besoins?

● (1125)

Nicolas Godbout: Merci de votre question.

Nous sommes actuellement dans une situation où notre capacité de formation diminue avec le départ à la retraite de toute une génération d'ingénieurs nucléaires. Polytechnique étudie cette question depuis plusieurs années. Nous voulons nous engager à rebâtir notre capacité de formation.

Pour ce qui est des compétences et de leur étendue, nous considérons que nous formons des ingénieurs pour toute la chaîne d'approvisionnement. Je vais donner un exemple précis. À Montréal, l'entreprise Velan fournira les vannes principales situées au sommet du petit réacteur modulaire en construction en Ontario. L'entreprise a été choisie. Cette partie nécessite un important travail en génie mécanique. Velan est un partenaire de longue date.

Nous avons l'intention de soutenir le génie nucléaire en général, ce qui comprend, bien sûr, la production d'énergie et les applications médicales ou toute autre application du génie nucléaire. C'est ainsi que nous voyons les choses.

Pat Kelly: Je viens de perdre le son. Je ne sais pas si c'est le cas pour les autres.

Le président: Nous vous entendons.

Pat Kelly: Vous m'entendez. D'accord.

Vous avez mentionné dans votre déclaration liminaire que vous exercez votre rôle sans privilégier une technologie particulière. Vous avez pour rôle et pour responsabilité d'informer le public. Vous avez parlé de la responsabilité sociale liée à la production d'énergie. J'ai l'impression que ce sujet pourrait être un peu sensible pour plusieurs. Traditionnellement, bon nombre de militants écologistes se sont montrés assez fermement opposés à l'énergie nucléaire. Certains se sont aussi opposés à d'autres formes de production d'énergie. Je suppose que chacun a une idée différente de la responsabilité.

Est-ce que vous pourriez expliquer comment vous avez abordé cette question et comment vous voyez votre propre rôle dans le débat public sur la production d'énergie?

Nicolas Godbout: Je crois qu'en tant qu'universités, nous sommes très bien placées pour nous prononcer en toute indépendance sur ces choix importants. Pour la production d'énergie, tous les choix ont des avantages et des inconvénients. Nous estimons que, pour prendre des décisions éclairées, le public doit également disposer d'une information assez détaillée sur les avantages de chaque technologie.

Le président: Merci à vous deux.

Monsieur Guay, vous avez la parole pour six minutes.

[*Français*]

Claude Guay (LaSalle—Émard—Verdun, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je voudrais souhaiter la bienvenue à tous les témoins, mais particulièrement à ceux qui représentent mon alma mater. En effet, j'ai eu l'honneur d'obtenir un diplôme de Polytechnique Montréal. C'est donc mon alma mater et j'en suis bien fier. Je n'avais pas les capacités techniques nécessaires pour être un ingénieur physique. J'ai donc été un ingénieur industriel. Ça ne m'empêche toutefois pas d'avoir des questions pour vous aujourd'hui.

Commençons par la première.

Le réacteur SLOWPOKE, qui fonctionne à Polytechnique Montréal, n'est pas utilisé seulement pour produire de l'électricité ou pour effectuer de la recherche sur la production d'électricité. Pouvez-vous nous parler des autres applications de ce réacteur de recherche que vous avez?

Darren Hall (responsable du réacteur SLOWPOKE-2, Polytechnique Montréal): Je vous remercie de la question.

Nous l'utilisons à la base comme un outil de formation. C'est un réacteur qui sert essentiellement d'outil d'enseignement. Sa conception est quand même relativement simple, donc ça permet une première introduction au nucléaire pour plusieurs étudiants dans tous les domaines.

Le réacteur permet aussi d'appuyer la recherche-développement pour une variété de projets.

Nous sommes vraiment là pour soutenir l'enseignement de haute qualité pour les étudiants qui font des études supérieures.

● (1130)

Claude Guay: Y a-t-il des applications dans des domaines comme les minéraux critiques ou la santé? Est-ce que vous pouvez nous parler des autres domaines, outre la production d'électricité?

Darren Hall: Le réacteur SLOWPOKE ne produit pas d'électricité, mais j'imagine que vous voulez parler de la recherche sur la production d'électricité.

Une des utilités principales, c'est l'analyse par activation neutronique, qui est très reconnue pour analyser des minéraux critiques. Il y a une variété de types d'échantillons, entre autres dans le secteur minier. Nous avons établi une très belle réputation au cours des 50 dernières années avec ça.

C'est donc un outil de recherche qui peut être utilisé dans une variété de secteurs, notamment pour les minéraux critiques, par exemple les terres rares et d'autres éléments comme ça.

Claude Guay: Qu'en est-il des isotopes?

Darren Hall: Nous pouvons identifier des isotopes, mais c'est sûr que ce n'est pas exactement quelque chose que nous, à Polytechnique, avons exploré.

Claude Guay: Merci.

Monsieur Godbout, vous avez bien précisé que la recherche dans le domaine nucléaire ou les diplômés dans ce domaine peuvent se spécialiser autant dans le volet mécanique que dans le volet chimique, physique ou électrique. J'ai bien compris ça.

Par contre, ceux qui prennent leur retraite, ce sont des ingénieurs nucléaires. Combien de diplômés en génie nucléaire Polytechnique produit-elle aujourd'hui? Qu'est-ce qu'il faut faire? Je présume qu'on n'arrivera pas à doubler la main-d'œuvre pour répondre aux besoins en ingénierie si on ne forme pas plus d'ingénieurs nucléaires.

Nicolas Godbout: Vous avez tout à fait raison.

En fait, un grand représentant de l'industrie nucléaire canadienne nous disait, il y a deux ans, qu'on estimait avoir besoin, seulement pour les projets canadiens actuels, de 1 000 ingénieurs de plus, dont 300 ingénieurs précisément en génie nucléaire. Donc, oui, ça touche plusieurs domaines. Cela dit, l'enjeu des départs à la retraite que nous vivons touche directement le cœur de cette capacité du génie nucléaire.

En 50 ans, nous avons formé des centaines d'experts qui sont maintenant au Canada et partout ailleurs dans le monde et qui font des avancées de pointe en génie nucléaire. En ce moment, ce qu'il nous reste comme formations, ce sont des formations aux études supérieures et des formations professionnelles. Nous avons assurément besoin d'aide pour nous réinvestir dans la formation. Nous avons besoin de reformer un groupe de professeurs. Nous avons pour ambition, d'ici cinq ans, d'engager cinq professeurs dont l'expertise repose précisément sur le génie nucléaire. Nous cherchons des appuis pour pouvoir embaucher ce groupe de cinq professeurs.

Claude Guay: Quelle est la meilleure forme d'appui que le gouvernement peut vous apporter, autre que d'envoyer un chèque par courrier? Où et comment devrait-il vous appuyer?

Nicolas Godbout: Le chèque serait bienvenu.

En fait, ce que nous essayons de monter, ce sont des chaires de recherche, des chaires industrielles. Nous avons annoncé, il y a un mois, une première chaire, rendue possible grâce à un don généreux de 1 million de dollars d'AtkinsRéalis pour nous aider à faire une première embauche. Nous espérons que ce sera notre champion au sein de l'établissement ou le noyau autour duquel nous allons rebâtir cette équipe.

Donc, nous aimerions bien voir le prolongement de programmes existants, donc des leviers que le gouvernement fédéral applique déjà, par exemple des chaires de recherche.

De plus, nous désirons beaucoup travailler en collaboration avec le réseau universitaire canadien. Nous avons ouvert la discussion, il y a déjà plus d'un an, avec les universités dans le reste du Canada pour coordonner nos efforts de formation.

● (1135)

Le président: Merci.

Monsieur Simard, vous avez la parole pour six minutes.

Mario Simard (Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

C'est fort instructif, monsieur Godbout. J'ai bien aimé, dans votre présentation, la manière dont vous avez abordé votre rôle comme celui qui peut nous permettre de faire un choix un peu plus éclairé. Vous savez, je ne suis pas contre un débat de société sur la question du nucléaire au Québec. En fait, je suis plutôt en faveur d'un tel débat. Cependant, les paramètres que je vois me laissent quand même un peu sceptique. C'est peut-être ce que je veux voir avec vous.

Il est difficile pour nous de saisir l'ampleur technique qui est derrière ça. Il y a des gens qui sont passés ici et qui nous ont parlé de la technologie AP1000, de la technologie CANDU et des petits réacteurs modulaires. Or, puisque vous venez de dire, ce matin, qu'on a peut-être perdu un peu d'expertise en matière de génie nucléaire, j'ai l'impression qu'il sera difficile de mener tous ces projets à bien comme le souhaite le gouvernement, c'est-à-dire de créer 10 nouveaux réacteurs d'ici 2040. Je vois difficilement comment ça pourra être fait. Chacun est venu nous vanter sa technologie particulière, que ce soit les petits réacteurs modulaires, la technologie AP1000 ou la technologie CANDU. Or, vous le savez comme moi, les ressources de l'État ne sont pas illimitées. Ce sont des projets qui sont quand même assez coûteux. Donc, je ne vois pas, à court terme, comment le gouvernement peut arriver à produire rapidement des réacteurs, compte tenu de l'expertise qu'on a actuellement et des ressources qu'on peut investir là-dedans.

Vous voyez, je ne veux pas jeter un pavé dans la mare. Je suis tout à fait d'accord pour dire qu'il faut développer l'expertise en milieu universitaire et qu'on ne doit pas laisser ça de côté. Toutefois, du point de vue de la stratégie du gouvernement fédéral, j'ai quelques questionnements. Je ne sais pas si vous pouvez m'éclairer là-dessus.

Nicolas Godbout: Je vais vous expliquer la façon dont je vois les choses. Notre désir est de préserver une expertise. Il faut savoir que la situation du Québec est particulière. Nous avions un réacteur nucléaire, Gentilly-2, qui a été en activité pendant plusieurs années sans incident et pour lequel une très étroite collaboration s'est établie entre Hydro-Québec et Polytechnique pour former l'équipe et pour bâtir toute l'expertise en appui. Cette expertise a donc existé, et nous essayons présentement de la préserver. Nous avons réussi, dans le passé, à exploiter un réacteur nucléaire au Québec. L'histoire démontre que c'est possible.

Pour ce qui est de la question de la durée, en effet, réinvestir dans les réacteurs et en bâtir de nouveaux, ça prend un certain temps. Cependant, selon la façon dont nous voyons les choses, nous croyons que nous avons des devoirs à faire dès maintenant. Même si les intentions sont annoncées dans un horizon de cinq ou dix ans, il sera trop tard pour lancer des programmes de formation. Nous sommes prêts à nous investir dès maintenant pour conserver cette expertise et la garder en réserve, peu importe les choix qui seront faits par les différents gouvernements.

Mario Simard: N'est-on pas déjà un peu en retard? Je regarde les intentions du gouvernement et je me demande si on ne devrait pas avoir une stratégie beaucoup plus serrée.

Je trouvais intéressant ce que vous disiez tout à l'heure: il y a le défi de la main-d'œuvre, bien entendu, mais il faut aussi penser à des technologies ouvertes. Disons qu'on sélectionne la technologie AP1000 comme étant le type de projet qu'on veut mener à bien. À ce moment-là, on est quand même assez dépendant, pour l'aspect technologique de la chose, de notre voisin américain. Or, on sait ce qui arrive présentement avec lui.

Ne devrait-on pas plutôt se concentrer sur une technologie en particulier et essayer de la mener à bien? Je vous dis ça parce que Tim Gitzel, de Cameco Corporation, a témoigné devant le Comité et a dit que, pour le premier réacteur qu'on allait arriver à construire, on n'aurait pas de contrôle en ce qui concerne le coût, mais on allait arriver à réduire les risques qui y sont associés. Donc, je suppose qu'on ne peut pas partir dans trois chemins différents; ce serait complexe.

Nicolas Godbout: Oui, nous sentons qu'on est déjà un peu en retard dans le réinvestissement afin de rebâtir cette chaîne d'expertise de façon à appuyer différentes filières nucléaires. Il faudra donc aller vite, en effet, pour arriver aux intentions annoncées.

Pour ce qui est des technologies ouvertes, nous saluons vraiment une tendance que nous voyons dans l'industrie, soit celle de converger vers des approches standardisées, des approches modulaires. C'est ce qui permet de répéter les mêmes recettes ou les mêmes grandes lignes de conception dans la construction de réacteurs.

C'est vrai que, dans tous les cas, les premiers sont les plus difficiles.

● (1140)

Mario Simard: Qui peut offrir cette expertise au gouvernement? Je ne sais pas si c'est vous qui pouvez faire ça. Qui pourrait donner au gouvernement un cadre permettant de dire, par exemple, que ce qui semble le plus rationnel serait de se concentrer uniquement sur les réacteurs CANDU, ou bien d'aller du côté des petits réacteurs modulaires, pour développer davantage l'expertise? Est-ce quelque chose que Polytechnique pourrait faire pour réduire les risques associés à ces projets?

Nicolas Godbout: L'approche de Polytechnique est de travailler en collaboration. Pour répondre à ces grandes questions très importantes, il faut l'expertise et l'expérience de tout le monde. Il faut l'expérience des entreprises et des concepteurs qui ont vécu l'expérience de chantiers au Canada et à l'étranger.

Nous sommes tout à fait volontaires pour être des collaborateurs, mais nous n'avons pas la prétention d'arriver avec des réponses.

Le président: Merci à vous deux.

[*Traduction*]

Madame Anstey, vous avez cinq minutes.

Carol Anstey: Merci, monsieur le président.

Madame Clavero, j'aimerais commencer par vous.

Le Canada était autrefois un chef de file mondial de la recherche nucléaire et il s'appuyait sur des installations comme le réacteur national de recherche universel de Chalk River, qui a cessé ses activités en 2018. Ce réacteur a joué un rôle important dans les essais nucléaires, la recherche sur les matériaux et la mise au point de la technologie nucléaire canadienne. Est-ce que vous pouvez nous dire précisément quelles capacités de recherche nous avons perdues depuis sa fermeture?

Rachna Clavero: Merci de votre question.

Nous sommes toujours un pays reconnu mondialement pour sa recherche nucléaire. Nous n'avons pas perdu de capacités. Au moment de la fermeture du réacteur national de recherche universel, nous avons mené, par l'intermédiaire de Conexus, une évaluation très approfondie pour examiner le maintien des capacités partout au pays et le soutien aux réacteurs CANDU.

À ce moment-là, nous avons constaté que nous pouvions continuer à mener les travaux de recherche dont nous avons besoin. Nous avons pu utiliser les importantes installations des Laboratoires Nucléaires Canadiens pour avoir accès aux cellules chaudes dont nous avons besoin pour faire des essais. Nous avons pu utiliser l'installation d'essais d'éclatement sur des sites comme celui de Kinectrics pour faire des essais.

Nous disposons des installations nécessaires pour mener nos recherches aujourd'hui. Nous aurons besoin de plus d'installations à l'avenir, alors nous accueillons favorablement de nouvelles discussions sur un réacteur de recherche pour le Canada.

Carol Anstey: J'aimerais aussi vous poser une question sur l'enrichissement de l'uranium. Vous avez parlé des chaînes d'approvisionnement alors que nous nous dirigeons vers la mise au point de nouvelles technologies nucléaires qui vont nécessiter ce combustible enrichi. Selon vous, qu'est-ce qu'il faudrait pour établir au Canada une chaîne d'approvisionnement en combustible enrichi viable sur le plan commercial?

Rachna Clavero: Pour ce qui est de l'uranium enrichi, l'une des raisons pour lesquelles le Canada a opté pour le réacteur de conception CANDU, c'est évidemment qu'il a besoin d'uranium naturel. Nous avons ici un énorme avantage à cet égard et pour l'ensemble du cycle du combustible qui existe aujourd'hui au Canada.

L'enrichissement nécessite des installations de traitement, donc il faudrait faire une analyse approfondie des avantages et des coûts. Par le passé, nous avons fait cette évaluation et nous avons constaté que l'enrichissement n'est pas viable pour le Canada. Cependant, nous devrions examiner la question de nouveau.

Je pense que les décisions concernant la technologie sont en fait les plus importantes pour déterminer si le projet serait rentable ou non au Canada.

Carol Anstey: Si nous allons dans cette direction, est-ce que nous risquons de construire une nouvelle génération de réacteurs nucléaires tout en restant dépendants de pays étrangers pour des éléments essentiels de la chaîne d'approvisionnement?

Rachna Clavero: Les réacteurs CANDU au Canada ont bel et bien un avantage, parce que nous avons toute la chaîne d'approvisionnement ici. Nous avons ici 98 % de notre chaîne d'approvisionnement.

Carol Anstey: J'en suis consciente. Si nous optons pour le procédé d'enrichissement, est-ce que nous courons ce risque?

Rachna Clavero: Nous devrions examiner et analyser cette question. Dans le cas du réacteur BWRX-300, nous avons réussi à obtenir un approvisionnement en combustible.

Carol Anstey: Merci.

Je veux mener la conversation dans une direction un peu différente. Votre organisation a aidé ses membres à économiser des milliards de dollars grâce à des décennies de collaboration et d'innovation, mais Reuters a rapporté en février 2024 qu'aucun nouveau projet nucléaire n'avait été approuvé depuis l'entrée en vigueur, en 2019, de la Loi sur l'évaluation d'impact du gouvernement libéral. Le plus récent réacteur du Canada était entré en service plus de deux décennies auparavant.

Je me demande simplement dans quelle mesure, selon vous, les obstacles réglementaires ont empêché le Canada d'utiliser son expertise nucléaire pour créer de nouveaux projets.

● (1145)

Rachna Clavero: Je ne sais pas si je dirais que les obstacles réglementaires expliquent pourquoi nous n'avons pas eu de nouveau réacteur au Canada. En fait, c'est la demande qui explique pourquoi nous n'avons pas eu de nouveau réacteur. La demande change, et c'est pourquoi nous envisageons maintenant de nouveaux réacteurs.

Pour ce qui est du régime réglementaire, on a fait de l'excellent travail sur l'évaluation d'impact. La stratégie en matière d'énergie nucléaire aborde cette question, et le récent budget fédéral évoque également une réforme de la réglementation. Notre organisme de réglementation est de calibre mondial et il cherche des moyens d'améliorer le système. Il y a encore des choses sur lesquelles nous pouvons continuer à collaborer pour améliorer notre cadre réglementaire. Nous devons faire ce travail pour mener à bien les projets de nouveaux réacteurs.

Carol Anstey: D'accord.

Monsieur…

Le président: Il ne vous reste que cinq secondes.

Carol Anstey: C'est bon.

Le président: Merci, madame Anstey.

Monsieur Hogan, vous avez cinq minutes.

Corey Hogan: Merci, monsieur le président.

Merci à tous d'être ici.

Comme je viens moi-même du milieu universitaire, je suis très heureux de voir deux établissements postsecondaires et Conexus se joindre à nous pour parler de recherche et de collaboration.

Je vais mettre un peu les choses en contexte. Le budget de 2026 a consacré 6,5 milliards de dollars à la stratégie nucléaire, dont 261 millions à Ressources naturelles Canada pour soutenir les chaînes d'approvisionnement nucléaires, la recherche et le développement, et les capacités des réacteurs de recherche, et 127 millions à Énergie atomique du Canada limitée pour, entre autres, le développement de la main-d'œuvre, les infrastructures de recherche et la recherche et le développement. Ce sont des fonds entièrement nouveaux, et il y a aussi ces investissements conjoints dans le commerce — 6,5 milliards de dollars pour Équipe Canada fort — qui profiteront aussi, je l'espère, au secteur nucléaire.

Disons que c'est un point de départ. Je comprends pleinement votre observation générale concernant la difficulté qu'il y aura à répondre à la demande future. La mise de départ est là, mais ce n'est pas nécessairement suffisant pour remporter le gros lot.

Dans ce contexte, j'aimerais connaître votre avis sur les investissements prévus dans le budget et sur les autres mesures que nous pourrions envisager, particulièrement pour la recherche et le développement ainsi que le développement de la main-d'œuvre. Commençons par vous, madame Clavero.

Rachna Clavero: Tout d'abord, je voudrais dire que le budget de 2026 est un excellent budget. Il l'est vraiment. Ce qu'il propose, combiné à la stratégie en matière d'énergie nucléaire, est un excellent point de départ pour le Canada. Ce budget témoigne bien du travail que le secteur a fait pour obtenir l'appui du gouvernement fédéral afin d'aller dans cette direction.

Pour ce qui est plus précisément du financement, mes partenaires ici présents ont parlé de la recherche et de la nécessité d'investir dans les établissements. On a beaucoup mis l'accent sur les investissements dans de nouveaux réacteurs. Ces investissements sont nécessaires, mais nous devons nous assurer de la pérennité des infrastructures, ce qui veut dire qu'il faut examiner comment continuer à financer le secteur.

Je donnerais l'exemple des débuts de Conexus, il y a 40 ans: nous recevions du gouvernement fédéral une contribution équivalente à chaque dollar que les sociétés d'électricité investissaient dans les programmes. Aujourd'hui, nous ne recevons aucun financement du gouvernement fédéral. Ce serait une possibilité que j'accueillerais volontiers.

Nous avons parlé des universités. Les programmes de Conexus soutiennent en fait plusieurs chaires de recherche partout au pays. Encore une fois, soutenir cette collaboration profite à la chaîne d'approvisionnement. Cela aide les laboratoires à développer et à renforcer leurs capacités.

Corey Hogan: Merci.

Pour ce qui est de la main-d'œuvre et de la formation en général, c'est un domaine qui relève surtout des provinces, mais le gouvernement fédéral peut évidemment y apporter son aide. Le financement de la recherche attire des universitaires dans le système, ce qui est utile si vous souhaitez former des gens.

Je me demande si chacun de vous a des idées à ce sujet et sur d'autres mécanismes fédéraux que notre comité pourrait recommander pour aider à former les ingénieurs et les scientifiques du nucléaire dont nous aurons besoin partout au Canada. J'espère que vous pourrez aussi parler du rôle que pourrait jouer la demande du secteur lui-même. Si nous savons que nous construisons des réacteurs et que nos carnets de commandes sont bien remplis, comment la demande du secteur pourrait-elle attirer davantage de gens et les inciter à participer eux aussi?

Nous pourrions commencer par vous, monsieur Godbout.

Nicolas Godbout: D'abord, nous saluons aussi les investissements en génie nucléaire prévus dans le dernier budget. Ces enveloppes pour la recherche et le soutien à la chaîne d'approvisionnement que vous avez mentionnées stimulent réellement l'ensemble du secteur. Nous n'avons pas vu de sommes réservées à la formation, alors nous aimerions insister sur ce point. La chaire de recherche est un excellent moyen de renforcer la capacité.

Pour ce qui est du rapprochement avec le secteur, c'est aussi une voie dans laquelle nous nous engageons très activement. Nous voulons collaborer avec les entreprises et les acteurs de la chaîne d'approvisionnement. Nous comptons aussi sur leur aide pour offrir des programmes de stages. Nous espérons collaborer plus étroitement avec eux pour élaborer des programmes de formation et des cours sur les applications concrètes.

● (1150)

Corey Hogan: Monsieur McPherson, est-ce que vous vouliez ajouter quelque chose?

Bradley J. McPherson: Je vous remercie de me donner l'occasion d'en parler.

Selon moi, il importe que tout le monde reconnaisse aussi que le Nouveau-Brunswick et l'Ontario sont dans une situation un peu différente à cause des sociétés d'électricité qui y sont actuellement en activité. Aujourd'hui — et pour les 5, 10, voire 20 prochaines années — il y a des défis à surmonter en matière de main-d'œuvre pour le parc de réacteurs actuel. Les établissements d'enseignement postsecondaire cherchent des manières de remplacer les travailleurs qui partiront à la retraite et, en parallèle, de répondre aux besoins liés aux nouvelles constructions et à la croissance.

Du côté du secteur privé et du gouvernement, le choix des technologies et les signaux envoyés par les sociétés d'électricité et le gouvernement annonçant de nouveaux projets guident de nouveaux efforts pour recruter des étudiants, parce que les étudiants pensent à l'avenir et à des carrières de 30 et de 40 ans. C'est dans ce domaine qu'ils pourraient s'orienter, et ils souhaitent voir de nouveaux projets se réaliser pour mener une carrière bien remplie dans le secteur nucléaire.

Les nouvelles possibilités, les aspects liés à la formation, les infrastructures... Tous ces éléments sont importants. Nous avons besoin d'étudiants dans ces programmes, et nous avons besoin de programmes suffisamment solides pour répondre aux besoins du secteur. Faire participer les représentants du secteur aux discussions pour qu'ils expliquent les besoins observés, puis conjuguer de nouvelles ressources de formation et d'enseignement adaptées à ces besoins avec la construction de nouvelles infrastructures, voilà tout ce qu'il faut pour attirer les travailleurs et répondre à leurs besoins.

Le président: Merci à vous deux.

[*Français*]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Mario Simard: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Godbout, la stratégie du gouvernement fédéral prévoit, d'ici 2050, la construction de 10 nouveaux réacteurs. Un témoin que nous avons reçu ici nous a dit que la construction d'un petit réacteur modulaire, si on part de zéro, prend de 10 à 15 ans. Or, le gouvernement pense pouvoir en construire deux d'ici 2035.

Si on tient compte, dans le calcul, de tout ce que ça va demander comme expertise, est-ce que ça vous paraît réaliste?

Nicolas Godbout: Sur un horizon de presque 25 ans, oui, ça me paraît réaliste.

Pour revenir à votre question précédente sur les délais de construction, je dirais que, si nous avons des approches modulaires qui peuvent être reproduites, je crois qu'il est souhaitable d'avoir des cibles ambitieuses.

Les domaines d'application sont pertinents aussi pour des réalités très canadiennes ou québécoises, notamment les communautés éloignées. On entend parler de plus en plus de production d'énergie nucléaire dans l'espace ou sur la Lune. Je crois que tous ces domaines valent la peine d'être étudiés.

Mario Simard: Je comprends que, votre spécialité, c'est le nucléaire. Or, d'un point de vue technique, ne pensez-vous pas que, dans les prochaines années, étant donné que les capacités de stockage d'énergies intermittentes s'améliorent constamment et que leur production, que ce soit l'énergie solaire ou l'énergie éolienne, coûte beaucoup moins cher, il y aura un point de fracture où ce sera plus logique de se diriger vers les énergies intermittentes, étant donné que le stockage est meilleur?

Quand je regarde le coût d'amortissement, je constate que c'est quand même très élevé pour un petit réacteur modulaire. On parle de 150 $ par mégawattheure. C'est sans prendre en considération les coûts de construction.

Nicolas Godbout: En fait, c'est une excellente question. Des études faites par l'Institut de l'énergie Trottier, à Polytechnique, pointent vers le fait que l'énergie nucléaire compétitionne avec le stockage à grande échelle. Donc, la question est tout à fait pertinente. Alors, pour ce qui est des choix stratégiques, il s'agira de faire des évaluations pour voir si le stockage d'énergie électrique à très grande échelle peut avancer à la même vitesse que le déploiement de réacteurs nucléaires.

● (1155)

Mario Simard: J'ai juste besoin de trois secondes, monsieur le président.

Monsieur Godbout, est-ce possible de déposer au Comité cette étude dont vous venez de parler?

Nicolas Godbout: Oui, bien sûr. Nous allons faire le suivi.

Le président: Merci à vous deux.

[*Traduction*]

Monsieur Patzer, vous avez cinq minutes.

Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC): Merci beaucoup.

Madame Clavero, dans votre réponse à mon collègue au sujet des petits réacteurs modulaires fonctionnant au combustible enrichi, vous avez dit que vous aviez assuré l'approvisionnement en combustible de votre réacteur pour les essais. D'où vient ce combustible?

Rachna Clavero: Je suis désolée. J'aimerais préciser qu'Ontario Power Generation a assuré son approvisionnement en combustible. Il faudrait en parler avec la société. Elle en a parlé publiquement.

Jeremy Patzer: D'accord. Je voulais juste éclaircir ce point.

Monsieur Godbout, à Polytechnique Montréal, d'où vient le combustible pour votre réacteur SLOWPOKE?

Nicolas Godbout: Je vais laisser mon collègue M. Hall répondre à cette question.

Darren Hall: En fait, nous avons converti notre combustible. En 1976, le réacteur SLOWPOKE utilisait de l'uranium hautement enrichi. Depuis 1997, c'est de l'uranium faiblement enrichi.

Il faudrait vérifier la provenance exacte du combustible. Nous pourrions peut-être vous revenir là-dessus. Je ne veux pas vous induire en erreur. Je n'ai pas vraiment de réponse, mais nous pourrions trouver ces documents pour vous.

Jeremy Patzer: Oui. J'aimerais que vous déposiez ces documents auprès du Comité.

Monsieur le président, vous pourriez peut-être les relancer à ce sujet.

Si je pose la question, c'est parce que je viens de la Saskatchewan. Évidemment, certains des plus grands gisements d'uranium au monde se trouvent dans le nord de la Saskatchewan. Je veux simplement savoir si, en général, certains des instituts de recherche dans le domaine nucléaire utilisent la ressource que nous avons ici même, en Saskatchewan.

Est-ce que quelqu'un ici est au courant de projets prévus ou à venir utilisant l'uranium de la Saskatchewan? Nous commencerons par Polytechnique Montréal, puis nous passerons à Mme Clavero et peut-être à l'UNB.

Nicolas Godbout: Il n'y en a pas pour le moment. Nous n'avons pas la réponse parce qu'en 1997, ni M. Hall ni moi n'étions présents lors du dernier rechargement du combustible. Nous ne pensons pas avoir besoin de recharger le réacteur avant 15 ou 25 ans. Il s'agit en fait d'une question à long terme.

Jeremy Patzer: Madame Clavero, vous avez la parole.

Rachna Clavero: Nos membres sont en fait des sociétés d'électricité. SaskPower a effectivement rejoint Conexus en 2024, alors nous collaborerions avec elle pour répondre à tout besoin futur en combustible.

Jeremy Patzer: À l'UNB, est-ce que vous collaborez d'une manière ou d'une autre avec la Saskatchewan en ce qui concerne l'uranium?

Bradley J. McPherson: Pour le moment, nous ne faisons généralement pas grand-chose du côté du combustible, mais nous collaborons au besoin au sein du groupe Conexus, du Réseau d'excellence universitaire en génie nucléaire et d'autres groupes. Nous sommes disposés à discuter des projets à mesure qu'ils se concrétisent.

En fait, nous avons un entretien aujourd'hui avec le Saskatchewan Research Council.

Jeremy Patzer: C'est fantastique.

Madame Clavero, quels sont les principaux obstacles à surmonter pour doubler la capacité du réseau électrique d'ici 2050? Est-ce que vous avez travaillé là-dessus?

Rachna Clavero: Les compétences et la capacité de la main-d'œuvre en sont assurément, comme nous en avons discuté plus tôt. Je pense qu'en tant que pays, nous devrons investir sérieusement pour développer nos compétences et augmenter nos effectifs. Il ne s'agit pas seulement de rejoindre les étudiants à l'université, mais aussi de les rejoindre plus jeunes: ce sont ceux qui sont au secondaire en ce moment qui nous aideront plus tard. L'objectif est de les intéresser au nucléaire.

Nous avons parlé de la réglementation. Il se passe de très bonnes choses du côté de la réglementation, mais nous continuons de travailler pour examiner ces projets selon une approche qui tient compte des risques et pour garantir que notre cadre réglementaire est prêt à encadrer différentes technologies, comme les petits réacteurs modulaires. Est-ce que nous sommes prêts à réglementer notre parc actuel de réacteurs, voire des technologies comme l'intelligence artificielle, la robotique et l'automatisation?

Le troisième point, c'est que nous devons absolument veiller à ce que nos chaînes d'approvisionnement soient prêtes. Notre secteur a fait du surplace pendant près de 20 ans, mais maintenant, il connaît une expansion soudaine et rapide. La chaîne d'approvisionnement a besoin de contrats, de projets et de décisions fermes pour que le secteur sache à quoi s'attendre.

● (1200)

Jeremy Patzer: Répondez très brièvement, s'il vous plaît.

À part la main-d'œuvre, quel est le plus grand risque auquel le secteur fait face en ce moment? Quel est le principal aspect pour lequel il faudrait réduire les risques?

Le président: Répondez brièvement, s'il vous plaît.

Rachna Clavero: Je dirais que le plus grand risque, c'est que nous ne prêtons pas assez attention au coût réel et aux investissements nécessaires pour la recherche, le développement et le renforcement des capacités.

Le président: Merci.

Merci, monsieur Patzer.

La dernière personne à prendre la parole pour ce groupe de témoins est M. Danko. Vous avez cinq minutes.

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je suis le député de la circonscription de Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, en Ontario. L'Université McMaster se trouve dans ma circonscription.

Le secteur nucléaire occupe depuis longtemps une place très importante dans l'économie de l'Ontario. Je suis très heureux d'être accompagné d'un collègue du Nouveau-Brunswick qui représente lui aussi le secteur nucléaire.

Pour ce qui est de la stratégie nucléaire du Canada, je crois qu'elle est indissociable de la stratégie d'électrification de l'économie canadienne. Ces deux stratégies vont ensemble pour la capacité de production et de distribution d'électricité, et le gouvernement fédéral investit des milliards de dollars pour appuyer ces deux volets. Au total, les investissements dans l'électrification dépasseront 115 milliards de dollars au cours des 5 prochaines années. Des investissements vont directement aux infrastructures, et nous venons de voir que le budget de 2026 réserve 6,5 milliards de dollars à la stratégie nucléaire et au secteur nucléaire.

Je commencerai peut-être par M. McPherson, de l'UNB. Vous avez acquis de l'expérience avec le réacteur CANDU 6 qui se trouve au Nouveau-Brunswick. Selon vous, comment est-ce que ce réacteur a contribué à la croissance et à l'essor économiques du Nouveau-Brunswick?

J'aimerais aussi avoir vos commentaires sur les investissements fédéraux à venir dans le secteur nucléaire.

Bradley J. McPherson: Avec ses 40 ans d'histoire liés à la technologie CANDU, la centrale de Point Lepreau fait partie intégrante de l'économie du Nouveau-Brunswick. La centrale procure plusieurs centaines d'emplois bien rémunérés, génère des retombées connexes dans la chaîne d'approvisionnement et offre des emplois indirects dans le sud de la province.

Au Nouveau-Brunswick, comme dans la plupart des provinces canadiennes, la demande d'électricité est forte en hiver. L'alimentation électrique de base suffisante de la centrale de Point Lepreau, qui fournit 40 % de l'électricité de la province, nous permet donc de répondre non seulement à la demande nationale, mais aussi à la demande industrielle à mesure qu'elle augmente. Pour ce qui est des émissions et de la réduction des gaz à effet de serre, le Nouveau-Brunswick produit chaque année plus de 80 % de son électricité sans émettre de ces gaz. La centrale de Point Lepreau y est pour beaucoup.

Nous tirons plusieurs avantages intrinsèques du nucléaire dans la province. Lorsque nous avons étudié la possibilité de remettre à neuf le réacteur CANDU 6, nous avons tiré énormément de leçons, des leçons que l'Ontario peut maintenant utiliser pour respecter les délais et les budgets de ses nouveaux travaux. Nous pouvons aussi examiner les possibilités d'agrandissement ailleurs au pays, comme en Saskatchewan et en Alberta. Nous avons pu tirer des leçons au Nouveau-Brunswick sur les nouvelles possibilités qui s'offrent au secteur nucléaire partout au pays.

Quand on pense aux possibilités au-delà du nucléaire — comme Wind West, la nouvelle production d'énergie renouvelable et le soutien à l'alimentation électrique de base du Québec, de l'Île-du-Prince-Édouard et d'autres provinces et territoires —, le nucléaire en constitue le pilier. Lorsque vous pouvez collaborer avec le secteur pour donner au réseau un approvisionnement de base en électricité peu coûteux, sûr, fiable et durable, vous pouvez discuter de nouveaux centres d'intelligence artificielle et de nouvelles activités manufacturières qui stimulent l'emploi et l'investissement dans l'économie.

Dans l'ensemble, au fédéral, je suis ravi de voir le budget déposé et de collaborer avec des partenaires fédéraux comme Ressources naturelles Canada, Innovation, Sciences et Développement économique Canada et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Nous aurons toujours besoin d'investissements importants dans de nouvelles infrastructures, de nouveaux programmes et de nouvelles ressources pour faire progresser les objectifs de la stratégie nucléaire et d'électrification, au Nouveau-Brunswick comme partout au pays.

● (1205)

John-Paul Danko: Je pense qu'il me reste à peu près une minute.

Je vais poser une question sur les compétences et la capacité de la main-d'œuvre. Vous en avez tous parlé comme s'il s'agissait d'un risque, mais j'y vois une véritable occasion à saisir. Ce sont des emplois pour la prochaine génération, et c'est une nouvelle fantastique.

Madame Clavero, avec le peu de temps qu'il me reste, j'aimerais vous poser une question sur la manière dont l'exportation des technologies CANDU dans le monde entier peut favoriser la croissance économique du Canada.

Le président: Veuillez répondre en 30 secondes.

Rachna Clavero: Absolument.

Le parc international de réacteurs est remis à neuf. La première occasion est de mettre à profit les leçons tirées de ces travaux à l'étranger.

La deuxième, ce sont les tranches 3 et 4 de la centrale de Cernavodă, qui seront les deux tranches achevées en Roumanie. Ce seront les prochains réacteurs CANDU neufs au monde, ce qui représente une excellente occasion à saisir. D'autres pays se sont montrés très intéressés. Des partenaires en Chine s'intéressent à la technologie CANDU.

Il y a beaucoup de possibilités de croissance, et nous voyons notre portefeuille de services aux membres internationaux s'élargir.

Le président: Merci.

Chers collègues, je tiens à remercier nos témoins en votre nom. Nous avons eu un excellent groupe de témoins ce matin. La recherche et le développement, y compris le développement de la main-d'œuvre, ont été au cœur des discussions.

Je tiens à remercier nos analystes d'avoir réuni pour nous un groupe de témoins complémentaires, comme ils s'efforcent de le faire pour toutes nos études.

Sur ce, chers collègues, nous allons suspendre la séance pendant environ cinq minutes, le temps d'accueillir le prochain groupe de témoins.

● (1205)

_____(Pause)_____

● (1210)

Le président: Chers collègues, nous reprenons la séance.

Comme vous le savez, la sonnerie devrait retentir un peu après 12 h 30. Nous pourrons entendre nos témoins, puis nous aurons probablement, si le Comité le souhaite, environ 15 minutes pour la période de questions. Je crois que nous aurons le temps pour un tour de questions, qui sera peut-être écourté. Nous ferons le point à ce moment-là.

Bienvenue, mesdames et messieurs. Nous avons avec nous M. Pat Dalzell, vice-président des affaires générales et du développement des marchés chez Bruce Power. Nous avons aussi avec nous M. Derek Wilson, président et directeur général de la Société de gestion des déchets nucléaires, et M. Dakota Kochie, directeur des affaires gouvernementales et externes. Nous accueillons également Mme Ivette Vera-Perez, de l'Organisation des industries nucléaires canadiennes.

M. Kochie, je crois que vous venez du Manitoba. Nous nous connaissons depuis un bon moment déjà, non? Je vous parlerai plus tard.

Je vous souhaite la bienvenue.

Nos témoins qui comparaissent à distance ont effectué l'essai d'orientation de témoin obligatoire, et j'ai quelques remarques à l'intention des nouveaux témoins.

Veuillez attendre que je vous donne la parole en vous nommant avant d'intervenir. Je vous rappelle aussi que toutes les interventions doivent passer par la présidence. Vous aurez chacun cinq minutes pour votre déclaration liminaire, puis nous passerons aux questions.

Monsieur Dalzell, nous allons commencer par vous. Vous avez cinq minutes.

● (1215)

Pat Dalzell (vice-président, Affaires générales et développement commercial, Bruce Power): Merci, monsieur le président et distingués membres du Comité, de me donner l'occasion de témoigner aujourd'hui pour votre étude sur l'avenir nucléaire du Canada. Comme vous l'avez dit, je m'appelle Pat Dalzell. Je suis le vice-président des affaires générales et du développement des marchés chez Bruce Power.

Pour vous donner un peu de contexte, Bruce Power exploite l'une des plus grandes centrales nucléaires au monde, laquelle fournit environ 30 % de l'électricité de l'Ontario. Nous faisons actuellement avancer un des plus importants programmes d'infrastructures d'énergie propre au Canada grâce à notre programme de prolongation de la durée de vie. Notre expérience nous donne une idée concrète de ce qu'il faut pour réaliser des projets nucléaires de grande envergure en toute sécurité et à un coût abordable.

Je tiens à transmettre au Comité un message simple: le Canada peut bâtir son avenir nucléaire sans partir de zéro. Nous nous appuierons sur les compétences, les infrastructures, la main-d'œuvre et l'expérience en exécution de projets que nous avons déjà.

Aujourd'hui, les échanges ne visent plus à déterminer si l'énergie nucléaire a un rôle à jouer, mais à préciser les prochaines étapes pour faire de cet avenir une réalité. La demande d'électricité continue d'augmenter sous l'effet de l'électrification, de la croissance économique, des centres de données et des considérations liées à la sécurité énergétique. Il s'agit donc de plus en plus de déterminer la meilleure façon pour le Canada de mettre en place de nouvelles capacités de production nucléaire avec efficacité, à un coût abordable et dans le respect des échéanciers. Notre expérience à Bruce Power montre que nous pouvons y arriver.

Grâce à notre programme de réfection, nous avons montré qu'on peut exécuter des projets nucléaires d'envergure et complexes en toute sécurité, dans les délais prévus et en maîtrisant rigoureusement les coûts. Tout récemment, nous avons terminé notre projet de remplacement de composants majeurs de l'unité trois en avance sur le calendrier et dans le respect du budget. En effet, nous avons remis l'unité trois en service au début de juin, sept mois avant la date prévue, juste à temps pour les journées de forte demande d'électricité durant l'été en Ontario, et elle fournit cette électricité depuis, 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

Pour nous, l'expérience compte. Des sites bien établis, des travailleurs expérimentés, des chaînes d'approvisionnement bien rodées et une gestion rigoureuse des projets sont essentiels pour mener les projets à bien. Ce sont des avantages que le Canada a déjà et sur lesquels il devrait continuer à s'appuyer.

Le deuxième point sur lequel j'aimerais insister est l'importance de l'efficacité réglementaire. Le Canada possède l'un des systèmes de réglementation nucléaire les plus respectés au monde, et le maintien de ce niveau d'exigence n'est pas négociable. Toutefois, nous croyons qu'il est possible d'améliorer l'efficacité et la prévisibilité en réduisant les chevauchements entre les processus fédéraux d'évaluation et l'examen fondé sur l'expertise que mène la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Le problème, ce n'est pas la sécurité; c'est le dédoublement. Nous pouvons continuer d'assurer une protection de l'environnement, une participation des Autochtones et une surveillance nucléaire de calibre mondial tout en créant des processus d'approbation plus efficaces et plus prévisibles.

Mon troisième point, c'est que la prévisibilité des investissements est importante. Les projets nucléaires exigent d'importants investissements initiaux, mais ils fournissent une électricité fiable et sans émissions pendant des générations. Les outils fédéraux d'investissement, notamment les crédits d'impôt à l'investissement et les mécanismes de financement, peuvent aider à attirer des capitaux privés, à augmenter la prévisibilité des projets et à favoriser à long terme la réalisation d'infrastructures qui contribuent à notre économie canadienne, tout en préservant des coûts abordables.

Selon un rapport de Manufacturiers et Exportateurs du Canada qui paraît cette semaine, les 4 projets nucléaires prévus en Ontario contribueront à hauteur de 882 milliards de dollars au PIB et représenteront 3,45 millions d'années-personnes d'emploi au Canada. On estime que ces projets nécessiteront jusqu'à un million de tonnes d'acier canadien. Ce sont des retombées importantes pour notre économie et, point important, chez Bruce Power, les avantages du crédit d'impôt à l'investissement dans l'électricité propre, en particulier, profitent directement aux consommateurs d'électricité de l'Ontario grâce à la baisse des coûts d'investissement qui se reflète dans le prix de notre électricité. Les retombées du soutien fédéral sont simples: des coûts réduits, plus d'investissements, de bons emplois et une énergie canadienne fiable pour les décennies à venir.

Enfin, le Canada possède un avantage concurrentiel important grâce à sa main-d'œuvre et à sa chaîne d'approvisionnement dans le secteur nucléaire. Les investissements à long terme dans le programme de réfection ont contribué à former une main-d'œuvre hautement qualifiée et ils ont renforcé la capacité manufacturière canadienne, deux atouts qu'il faut mettre à profit pour assurer notre avenir énergétique. Le Canada a le talent, l'expertise et la capacité industrielle nécessaires pour réussir. L'essentiel est d'offrir la certitude à long terme nécessaire pour renforcer cet avantage et mener à bien la prochaine génération de projets nucléaires.

Monsieur le président, l'expérience de Bruce Power montre que le Canada possède les compétences et les assises industrielles nécessaires pour réaliser son ambition nucléaire. La priorité maintenant est de veiller à ce que les politiques fédérales, les processus réglementaires et les cadres d'investissement permettent de mettre à profit cette capacité en toute sécurité, de manière concurrentielle et efficace.

● (1220)

Merci. Je répondrai avec plaisir à vos questions.

Le président: Merci, monsieur Dalzell.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Wilson et à M. Kochie.

Vous disposez de cinq minutes pour votre intervention.

Derek Wilson (président et directeur général, Société de gestion des déchets nucléaires): Merci, monsieur le président. Je vous remercie de m'avoir invité.

Je voudrais d'abord reconnaître que la réunion à laquelle nous participons aujourd'hui se déroule sur le territoire traditionnel et non cédé du peuple algonquin.

Je suis heureux d'être parmi des collègues du secteur et de l'administration publique qui comprennent l'importance de faire en sorte que le secteur nucléaire canadien puisse continuer à soutenir notre pays encore longtemps. Je suis fier d'être le président-directeur général de la Société de gestion des déchets nucléaires, un organisme créé par une loi du Parlement en 2002 pour élaborer et mettre en œuvre le plan canadien de gestion sûre à long terme du combustible nucléaire irradié.

Nous sommes un organisme indépendant sans but lucratif, et les producteurs canadiens de déchets de combustible nucléaire assurent la totalité de notre financement. En nous finançant, les producteurs de déchets montrent qu'ils assument leur responsabilité dans la mise en œuvre d'un plan de gestion à long terme. À mesure que des témoins viendront présenter leur témoignage sur les développements dans l'ensemble du secteur et les nouvelles technologies qui se profilent à l'horizon, les Canadiens et les peuples autochtones peuvent être assurés que la gestion sûre et sécuritaire des déchets radioactifs n'est jamais reléguée au second plan.

Même si les sociétés d'électricité assument leurs responsabilités et qu'elles continuent de gérer les flux de déchets en toute sécurité dans les installations des réacteurs, l'approche actuelle est provisoire et il faut une solution permanente à long terme. Il est reconnu à l'échelle internationale que les dépôts géologiques en profondeur constituent le meilleur moyen de protéger la population et l'environnement à long terme.

Plus tôt cette année, le gouvernement fédéral a publié sa stratégie en matière d'énergie nucléaire pour le Canada, qui reconnaît l'importance d'une gestion à long terme et de calibre mondial des déchets nucléaires. Cette stratégie montre que le Canada figure parmi les pays chefs de file et qu'il suit une voie clairement tracée pour fermer le cycle du combustible nucléaire tout en protégeant la population et l'environnement.

L'une des valeurs fondamentales de notre organisme est que nous devons aux générations futures de ne pas leur laisser le fardeau de gérer les déchets que nous avons produits et dont nous avons tiré profit. C'est pourquoi nous mettons en œuvre une solution dès cette génération. En novembre 2024, nous avons tenu cette promesse en choisissant la Wabigoon Lake Ojibway Nation et le canton d'Ignace pour accueillir le projet. Les habitants des deux communautés ont montré leur volonté d'aller de l'avant en menant leurs propres démarches communautaires. Cette décision historique pour le Canada est le fruit de leur leadership réfléchi, de plus de 10 ans de participation active pour mieux connaître le projet et du temps consacré à réfléchir à l'avenir des collectivités où ils vivent.

La construction du dépôt géologique en profondeur ne commencera qu'après l'obtention de l'approbation réglementaire. Nous travaillons activement à réunir les données probantes, à élaborer les plans et à établir les relations dont les organismes de réglementation ont besoin pour prendre une décision éclairée. Notre attachement à l'excellence scientifique nous accompagnera tout au long des examens réglementaires, puis pendant la construction et l'exploitation responsables et bien gérées du premier dépôt géologique en profondeur du Canada.

La Société de gestion des déchets nucléaires participe actuellement au processus du Bureau des grands projets pour que l'on envisage d'inscrire le dépôt géologique en profondeur du Canada destiné au combustible nucléaire irradié sur la liste prévue par la Loi visant à bâtir le Canada. Ce processus renforce l'importance de ce projet pour la sécurité énergétique et la prospérité à long terme du Canada. Nous nous engageons à travailler étroitement avec les gouvernements pour que les processus réglementaires soient mieux coordonnés et plus efficaces, tout en maintenant la sûreté et la surveillance nécessaire.

La construction réussie du dépôt géologique en profondeur pour le combustible nucléaire irradié fournira une base solide pour réaliser des projets qui favorisent le déploiement de nouvelles technologies et la gestion des flux de déchets qui en résultent. L'avenir carboneutre et la sécurité énergétique du Canada exigent de plus en plus de nouveaux projets nucléaires, qu'il s'agisse de la réfection, de petits réacteurs modulaires, de constructions à grande échelle ou d'autres technologies émergentes.

Cette croissance est une bonne nouvelle, mais elle signifie aussi que nous devons au pays un plan pour la gestion des nouveaux déchets radioactifs produits. L'appui du public aux nouveaux projets nucléaires dépend de solutions de gestion des déchets sûres et socialement acceptables.

Le ministère des Ressources naturelles du Canada a reconnu l'expertise et les réussites de la Société de gestion des déchets nucléaires et lui a confié, en octobre 2023, le mandat d'aménager un deuxième dépôt géologique en profondeur. Ce dépôt sera construit pour accueillir des déchets radioactifs de moyenne et de haute activité, y compris le combustible irradié des futurs réacteurs. La planification de ce deuxième dépôt en est encore à ses débuts, et les préparatifs avancent pour lancer un nouveau processus de sélection d'un site en 2028. Le deuxième dépôt nous donne l'occasion de nous préparer à ce qui se dessine et de mettre à profit les connaissances acquises.

Les prochaines années seront déterminantes. Réussir, c'est faire passer un projet de la planification à la réalisation et accomplir des progrès que les Canadiens et les Autochtones peuvent constater et auxquels ils peuvent se fier. Nous avons fait la promesse de ne pas laisser aux générations futures le fardeau des déchets nucléaires. Nous comptons la tenir.

Merci. *Meegwetch*.

● (1225)

Le président: Merci pour votre intervention.

Pour terminer, nous donnons la parole à Mme Vera-Perez.

Vous disposez de cinq minutes pour votre intervention.

Ivette Vera-Perez (présidente et directrice générale, Organization of Canadian Nuclear Industries): Merci, monsieur le président et distingués membres du Comité, de m'avoir invitée à contribuer à votre étude sur l'avenir nucléaire du Canada.

Je m'appelle Ivette Vera-Perez. Je suis la présidente et directrice générale de l'Organisation des industries nucléaires canadiennes, ou l'OCNI. Nous représentons près de 300 fournisseurs du secteur nucléaire qui emploient environ 20 000 Canadiens hautement qualifiés. Environ 75 % de nos membres sont des petites et moyennes entreprises établies dans plus de 80 collectivités partout au pays.

Notre rôle, pour le dire simplement, est de transformer les contacts en contrats. Nous mettons en relation les fournisseurs, les sociétés d'électricité, les promoteurs de projets et les administrations publiques pour aider les entreprises canadiennes à obtenir des contrats dans des projets nucléaires, au Canada et à l'étranger.

Les possibilités se multiplient considérablement. En Ontario, Bruce Power fait avancer son programme de réfection et elle étudie la possibilité de construire de nouvelles installations au site du projet Bruce C. La société d'État Ontario Power Generation construit aussi le premier petit réacteur modulaire du G7 destiné à la production commerciale d'électricité à l'échelle du réseau, elle prépare la réfection de Pickering et elle étudie la possibilité de construire de nouvelles installations à Wesleyville, à Lambton et à Nanticoke.

L'expansion du secteur nucléaire en Ontario devrait apporter plus de 800 milliards de dollars à l'économie canadienne et créer environ 150 000 possibilités d'emploi pendant la durée de vie de ces projets. Pour mettre ces chiffres en perspective, l'ensemble du secteur nucléaire canadien représente actuellement environ 89 000 emplois et il contribue à notre économie à hauteur d'environ 22 milliards de dollars par année.

Au-delà de l'Ontario, l'Alberta, le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan — où les activités d'extraction et de concentration de l'uranium ont généré environ 2,6 milliards de dollars d'activité économique en 2024 — en sont à différentes étapes de l'examen du recours à l'énergie nucléaire dans leurs réseaux électriques. Ensemble, ces initiatives augmenteront la demande de produits manufacturés canadiens, de services spécialisés et de travailleurs qualifiés. C'est là que le travail direct de l'OCNI avec les entreprises prend une importance particulière. Nous utilisons nos connaissances et notre réseau de relations pour piloter des initiatives visant à renforcer la chaîne d'approvisionnement nucléaire canadienne et à faire en sorte qu'elle soit prête à tirer parti de cette évolution.

En septembre, l'OCNI a reçu 1,88 million de dollars du gouvernement de l'Ontario pour une initiative en 3 phases visant à dresser le portrait des capacités de la chaîne d'approvisionnement et à définir des stratégies pour les renforcer.

En Saskatchewan, nous travaillons en partenariat avec l'Association des fournisseurs industriels et miniers de la Saskatchewan et le Southeast Tech Hub, avec l'appui de Développement économique Canada pour les Prairies, pour aider les entreprises locales à acquérir les connaissances, les qualifications et les contacts nécessaires pour intégrer la chaîne d'approvisionnement nucléaire. Ces projets pourraient jeter les bases d'une évaluation à l'échelle nationale, et c'est une excellente nouvelle.

Notre équipe travaille aussi à mettre les entreprises canadiennes en relation avec des projets et des partenaires à l'étranger. Au cours de la dernière décennie, l'OCNI a facilité la tenue de plus de 20 missions commerciales dans des pays comme la Roumanie, la Pologne, la Suède, la Norvège, le Royaume-Uni, l'Argentine, l'Inde, la Corée du Sud, le Japon, la Chine et la France, pour ne nommer que ceux-là, et elle a signé des protocoles d'entente avec des associations de fournisseurs dans plus de 7 pays. Ces efforts ont mis des fournisseurs canadiens en relation avec des acheteurs et des partenaires internationaux, ce qui leur a ouvert des possibilités d'exportation dans les projets de réfection, de construction de nouvelles installations et de petits réacteurs modulaires.

Nos efforts en matière de relations internationales nous donnent aussi une perspective unique sur les projets qui prennent forme, les besoins de la chaîne d'approvisionnement mondiale et les capacités nécessaires aux entreprises canadiennes pour soutenir la concurrence à l'étranger.

Dans cette optique, l'OCNI encourage le gouvernement fédéral à se concentrer sur trois priorités. Premièrement, évaluer la chaîne d'approvisionnement nucléaire à l'échelle nationale pour cerner les capacités existantes, les besoins actuels et futurs en main-d'œuvre et les stratégies pour remédier aux goulots d'étranglement. Deuxièmement, renforcer la compétitivité internationale du Canada grâce au financement des exportations, à une promotion commerciale concertée et à la coopération en matière de certifications techniques, d'exigences réglementaires et de mobilité de la main-d'œuvre. Troisièmement, offrir des subventions financières et des incitatifs fiscaux ciblés pour aider les fournisseurs à acheter de l'équipement spécialisé, à développer leurs activités de fabrication et à respecter les exigences de certification de qualité nucléaire.

L'avenir nucléaire du Canada pourrait renforcer le secteur manufacturier canadien, favoriser l'emploi qualifié et procurer des retombées économiques durables aux collectivités de tout le pays. Notre organisation est prête à collaborer avec le gouvernement et le secteur privé afin que les fournisseurs et les travailleurs canadiens soient en mesure de saisir ces possibilités, au Canada comme à l'étranger.

Merci, monsieur le président. Je répondrai avec plaisir à vos questions.

● (1230)

Le président: Merci à tous nos témoins.

Chers collègues, la sonnerie va bientôt nous interrompre. Nous verrons comment les choses se déroulent, mais nous n'aurons probablement le temps que pour la première série de questions.

Je m'excuse auprès de nos témoins. Vous n'aurez pas à répondre à autant de questions que si nous avions pu faire le tour de toutes nos questions aujourd'hui. Nous acceptons aussi les mémoires et les compléments d'information, alors n'hésitez pas à nous en transmettre.

Madame Anstey, nous allons commencer par vous pour six minutes.

Carol Anstey: Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins. J'aimerais commencer par M. Kochie et M. Wilson.

Vous avez expliqué qu'en 2023, le gouvernement fédéral vous a chargés de planifier le deuxième dépôt souterrain de déchets nucléaires, parce que les modalités d'entreposage actuelles sont temporaires et ne conviennent pas à long terme. Vous avez choisi un site, mais nous visons 2050 pour l'infrastructure d'élimination des déchets.

Est-ce que vous pouvez nous parler des principaux facteurs qui expliquent ce délai aussi long?

Derek Wilson: En fait, le projet de deuxième dépôt géologique en profondeur découlait de la Stratégie intégrée pour les déchets radioactifs, qui a été menée de 2020 à 2023. À la suite des recommandations formulées dans le cadre de cette stratégie, Ressources naturelles Canada a chargé la Société de gestion des déchets nucléaires de réaliser cette étude au nom de la population canadienne. Nous l'avons donc effectuée pendant cette période.

Dans cette étude, nous examinions tout le cycle de vie des déchets et tous les flux de déchets qui s'y rattachent. Les trois recommandations qui en sont ressorties étaient que les déchets de faible activité devaient être placés dans des installations de gestion des déchets près de la surface et que les propriétaires des déchets devaient en assumer eux-mêmes la responsabilité. Les déchets de moyenne et de haute activité seraient placés dans un dépôt géologique en profondeur. Nous avions déjà prévu le stockage du combustible usé dans un dépôt géologique en profondeur dans le cadre de la Loi sur les déchets de combustible nucléaire en vigueur. Pendant cette étude, nous avons examiné à la fois la possibilité d'utiliser le même site que le premier dépôt géologique en profondeur et celle d'aménager un deuxième dépôt sur un autre site, spécialement pour les déchets de moyenne et de haute activité.

À cette époque, de nouveaux projets nucléaires étaient annoncés. Le projet de dépôt géologique en profondeur que nous faisons actuellement autoriser sur le site de la nation ojibwée du lac Wabigoon et d'Ignace est destiné précisément au parc existant de réacteurs CANDU et aux 5,9 millions de grappes de combustible qu'il devrait produire. Nous évaluons la possibilité d'aménager un deuxième dépôt géologique en profondeur.

Nous avons commencé notre processus de sélection d'un site pour le premier dépôt géologique en profondeur en 2010, et nous prévoyons qu'il sera en service d'ici 2043. En tirant des leçons de cette expérience, nous essayons de réduire le délai entre le choix d'un nouveau site et sa mise en service. Nous voulons aussi faire très attention à ne pas interrompre le premier projet de dépôt géologique en profondeur, parce qu'il sera essentiel pour nous permettre de prendre en charge les obligations actuelles en matière de gestion des déchets et de mettre à profit cette main-d'œuvre. Quand nous ferons la transition après le premier projet de dépôt géologique en profondeur, si un deuxième dépôt est nécessaire, nous pourrions transférer ces ressources à cet autre projet.

Carol Anstey: D'accord.

Je pense aussi au transport de ces déchets. Est-ce un aspect dont vous avez tenu compte dans ce travail?

Derek Wilson: En ce moment, on transporte déjà des déchets de moyenne et de haute activité entre les sites des réacteurs et les installations de stockage provisoire. C'est une activité déjà autorisée et déjà bien établie chez les exploitants actuels, donc nous ne considérons pas qu'elle relève du mandat de la Société de gestion des déchets nucléaires.

Carol Anstey: D'accord. Merci.

J'aimerais céder le reste de mon temps à mon collègue.

Jeremy Patzer: Merci beaucoup.

Je vais m'adresser à Bruce Power.

La Cour d'appel de l'Alberta a statué le 9 octobre que les modifications législatives apportées par Ottawa en 2024 n'avaient pas corrigé les vices constitutionnels fondamentaux déjà relevés par la Cour suprême du Canada. Dans votre déclaration liminaire, vous avez mentionné des problèmes de dédoublement liés à la Loi sur l'évaluation d'impact.

Je me demande simplement si vous avez des suggestions précises à adresser au gouvernement, au-delà de la seule question du dédoublement. Si vous voulez en dire plus là-dessus, c'est très bien, mais est-ce que vous avez des suggestions pour aider le gouvernement à rendre la Loi sur l'évaluation d'impact conforme à la Constitution et respectueuse des compétences provinciales?

● (1235)

Le président: Je suis désolé. Avant que vous répondiez, si vous le voulez bien…

Chers collègues, la sonnerie a retenti. J'ai besoin de votre accord pour continuer. J'avais proposé que nous nous limitions à la première série de questions.

Des députés: D'accord.

Le président: Je vous présente mes excuses, monsieur Patzer.

Je vous invite à poursuivre.

Pat Dalzell: Bien sûr.

Mon intervention portait en fait sur ce que… En fait, nous pensons que la solution que nous avons recommandée ici, soit celle de confier à l'organisme de réglementation du cycle de vie la surveillance de tout le processus, du début à la fin, y compris l'évaluation d'impact, est la bonne façon d'éviter certaines de ces difficultés.

Sans entrer dans la légalité de la version précédente de la loi, je dirais que, pour nous, la bonne approche consiste à confier à la Commission canadienne de sûreté nucléaire, à titre d'organisme de réglementation du cycle de vie, la surveillance de l'évaluation d'impact des sites nucléaires et les décisions qui s'y rapportent. Nous avons maintenu une position assez constante: son expertise dans le domaine nucléaire contribue, en définitive, à simplifier l'ensemble du processus. En misant sur l'expertise des personnes qui possèdent la meilleure connaissance de notre secteur, de nos activités, de notre historique d'intervention sur le site et de nos obligations en matière de reddition de comptes, nous pouvons éviter certains dédoublements de processus et obtenir les meilleurs résultats pour la population canadienne et le secteur.

Jeremy Patzer: Quel genre de répercussions certains de ces retards, possiblement attribuables aux dédoublements, comme vous le mentionnez, et au fait que les démarches prennent plus de temps, ont-ils eues sur les projets de Bruce Power ou pourraient-ils avoir sur ses projets à venir? Sans ces changements, quelles possibilités risquent de nous échapper à l'avenir?

Pat Dalzell: En définitive, je pense que ces changements permettront d'obtenir un meilleur résultat et de simplifier le processus. Cela dit, nous avions déjà convenu d'une charte avec l'Agence d'évaluation d'impact, qui avait aidé à établir l'échéancier du processus d'évaluation du site. Au bout du compte, nous visons des résultats meilleurs et plus sûrs pour tout le monde, des résultats qui sont mieux compris, et certainement un processus qui ne nous oblige pas à refaire tout le travail d'information.

Comme je l'ai dit, les gens de la Commission canadienne de sûreté nucléaire sont les experts dans ce domaine. Ils seraient en mesure de comprendre les documents réglementaires que nous produisons. Nous exerçons nos activités sur notre site depuis des décennies et nous déposons régulièrement des rapports environnementaux auprès de la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Nous estimons qu'au bout du compte, le processus serait plus équitable et plus sûr.

Le président: Merci à vous deux.

Madame McKelvie, vous avez six minutes.

Jennifer McKelvie (Ajax, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci de me donner l'occasion de poser des questions à un ancien employeur. Cela fait huit longues années — je pense vraiment que les années en politique sont plus longues que celles de la vie réelle — que j'ai quitté la Société de gestion des déchets nucléaires. Ce qui me frappe, ce sont les progrès considérables qui ont été réalisés. Quand je suis partie, aucun site n'avait encore été choisi.

J'aimerais beaucoup que vous nous parliez de l'importance d'une collectivité consentante et bien informée. Je sais que c'est quelque chose qu'on a pris très au sérieux. Je me demande si vous pourriez expliquer comment le processus d'information de la collectivité s'est déroulé et comment sa volonté de participer se manifeste dans le cadre d'un processus fondé sur le consentement.

Derek Wilson: Merci. Cela fait huit ans, c'est bien cela?

La volonté de la collectivité d'accueillir le projet est l'un des fondements de nos décisions. Nous n'allions pas choisir un site si la collectivité d'accueil n'était pas bien informée et consentante. C'était l'un des trois critères primordiaux de notre processus de sélection d'un site. Cela a pris du temps. Nous avons commencé le processus en 2010 et nous avons pris la décision en 2024. Cela a pris plus de temps que nous l'avions prévu au départ, mais c'était nécessaire pour que les collectivités soient bien informées.

L'information a été communiquée de plusieurs façons, selon la collectivité et le niveau de connaissances de chacune. En fait, nous voulions faire en sorte que les résidants comprennent et acceptent le projet et ses effets possibles, tant les effets bénéfiques que les autres effets éventuels d'un projet de plusieurs milliards de dollars réalisé dans leur collectivité.

Les collectivités ont elles-mêmes décidé comment elles allaient parvenir à un consensus ou prendre une décision en faisant participer leurs résidants. Dans le cas d'Ignace, cela s'est fait par un processus mené par la collectivité, qui visait à déterminer dans quelle mesure elle était disposée à accueillir le projet. La nation ojibwée du lac Wabigoon a mené son propre processus dans l'ensemble de sa communauté. Ce n'était pas le même, et nous ne lui avons pas imposé la façon de procéder.

Ce que cette démarche apporte, ce sont les connaissances nécessaires pour que les collectivités prennent une décision éclairée. Pour nous, c'était essentiel et c'était la base d'un processus fondé sur le consentement. Nous appliquerons aussi ce même processus fondé sur le consentement au projet de deuxième dépôt géologique en profondeur, en y intégrant les leçons que nous avons tirées de la mise en œuvre de la gestion adaptative progressive et du processus de recherche d'un site pour le premier dépôt géologique en profondeur.

● (1240)

Jennifer McKelvie: Cet été, votre projet a été renvoyé au Bureau des grands projets. Je me demande si vous pourriez nous dire ce que vous souhaiteriez voir si votre projet était désigné. J'aimerais aussi avoir des précisions sur votre échéancier. La raison est que, souvent, pour les projets inscrits, nous indiquons, du côté du gouvernement, que le processus d'examen prendra un an, mais que ce délai ne commence à courir qu'à partir du dépôt de la demande. Je pense que nous devons être clairs: si votre projet est inscrit, cela ne se fera pas en un an. Il reste encore d'autres étapes à franchir.

Est-ce que vous pouvez nous expliquer les étapes qu'il vous reste à franchir dans le processus réglementaire et en quoi le Bureau des grands projets pourrait vous être utile?

Derek Wilson: Je pense que, de notre point de vue, le Bureau des grands projets apporte une certaine certitude quant aux délais réglementaires et aux possibilités de rendre ces processus plus efficaces. Si nous pouvons gagner en efficacité entre les processus fédéraux et les exigences provinciales, les permis provinciaux et ainsi de suite, nous y voyons un mécanisme possible qui permettrait au Bureau des grands projets de favoriser la coordination et la collaboration sur certaines de ces questions.

Pour ce qui est de l'échéancier global, nous ne nous attendons pas à ce qu'il change beaucoup. Comme vous le dites, nous avons des travaux à faire pour préparer les études d'impact, que ce soit selon le processus de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada ou celui de la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Il faut ensuite tenir compte du travail de diligence raisonnable des organismes de réglementation. Il y a un processus de consultation, et nous voulons nous assurer que les consultations menées sur le projet ont été suffisantes.

Selon nous, cela permet surtout de mieux prévoir les délais plutôt que de les raccourcir. C'est ce que nous espérons vraiment en retirer — cette coordination et cette collaboration entre les organismes de réglementation — pour gagner en efficacité. Cela nous donne confiance dans notre capacité à respecter l'échéancier prévu, qui est déjà jugé optimiste compte tenu du processus actuel de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada.

Jennifer McKelvie: Très bien. Merci.

Je me demande si vous pourriez aussi parler de l'importance des partenariats internationaux, du travail que vous faites avec d'autres ailleurs dans le monde et du travail que vous faites avec les principaux chercheurs du Canada dans ces domaines. Comment ce partenariat international et cette collaboration en recherche ont-ils concrètement éclairé vos travaux?

Derek Wilson: C'est une très bonne question.

Ces partenariats sont inestimables, surtout quand on pense à nos collègues à l'étranger. Comme vous le savez sans doute, la Finlande a maintenant son permis d'exploitation pour le premier dépôt géologique en profondeur de combustible usé en exploitation au monde. Le Canada peut être fier de compter probablement parmi les cinq pays au monde qui ont le plus progressé vers la réalisation d'un dépôt géologique en profondeur pour le combustible usé et l'achèvement des dernières étapes du cycle du combustible. Ce travail nous a beaucoup apporté.

Nous avons des relations de longue date avec les entreprises canadiennes, les chercheurs universitaires et les laboratoires nationaux, et ce, depuis le début. Nous commençons à voir une transition. Au départ, l'accent était mis sur la recherche et le développement. Nous cherchions en fait à mettre à l'épreuve notre dossier de sûreté et nos connaissances en géologie et en géomécanique.

Nous voyons maintenant que l'accent se déplace vers la façon dont nous allons réaliser ce projet. Comment est-ce que nous allons passer de la recherche et du développement à la mise en œuvre? C'est très intéressant parce que tout le secteur vit cette transition, et nous le constatons aussi à l'échelle internationale. Nous voyons maintenant les organismes responsables de la gestion du combustible passer de la recherche et du développement à la réalisation. Je pense qu'ils travaillent ensemble, tout comme nous collaborons avec le secteur.

Le président: Merci. C'est une bonne façon de terminer.

Jennifer McKelvie: Monsieur le président, puisque nous n'avons pas le temps de poser des questions aux autres témoins, est-ce que Mme Vera-Perez pourrait nous transmettre de l'information sur certains de ses travaux concernant les entreprises appartenant à des Autochtones, celles appartenant à des femmes et les chaînes d'approvisionnement? Il serait très utile d'avoir des exemples de réussites à cet égard et de connaître les pratiques exemplaires.

Le président: Merci. C'est une excellente idée.

[*Français*]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour six minutes.

Mario Simard: Merci, monsieur le président.

Je vais m'adresser à M. Wilson. Je vais lui laisser le temps de mettre son oreillette. Je veux m'assurer qu'il entendra bien la voix des interprètes plutôt que ma voix de gars de région.

Monsieur Wilson, je crois que, dans un projet comme le vôtre, ce qui me paraît prépondérant, c'est d'avoir l'acceptabilité sociale, et celle-ci repose sur un sentiment de confiance.

Depuis un certain temps, quand on parle des projets d'intérêt national, l'association que la population fait, en général, c'est que ce sont des projets qu'on veut réaliser en mode accéléré. Si vous me parlez à la fois de mode accéléré et de déchets nucléaires, pour ma part, je vois une lumière rouge qui s'allume.

Comme Québécois lambda, je ne crois pas qu'il soit pertinent que votre projet soit désigné d'intérêt national. Je pense même que c'est contre-productif pour vous, en ce sens que ça peut inciter davantage de gens à s'y opposer, car ils auront l'impression que la consultation va être faite à la va-vite et que, ce qu'on essaiera de faire à ce moment-là, c'est de gommer certains questionnements tout à fait légitimes.

Je vous dis ça parce que je vois depuis un certain temps qu'il y a des objections. Il y a quelques semaines, je crois que c'est la Ville de Dryden qui a demandé somme toute la même chose: que ce ne soit pas considéré comme des projets d'intérêt national.

De plus, l'an passé, nous avons eu une discussion avec des collègues au cours de laquelle nous nous demandions si le transport allait être inclus dans l'évaluation d'impact. Ce n'était pas clair et ça créait des inquiétudes pour certaines personnes de savoir que le transport ne serait peut-être pas pris en considération dans l'évaluation d'impact.

Donc, je vous dis ça parce que je ne sais pas de quelle façon vous voyez ça, mais je ne crois pas que ce soit à votre avantage que votre projet soit désigné d'intérêt national. Je ne sais pas de quelle manière vous pouvez rassurer la population, mais je juge que ce n'est pas la meilleure façon de mener à bien une évaluation lorsqu'il s'agit d'un élément aussi sensible que les déchets nucléaires.

J'aimerais entendre votre avis là-dessus. Vous pourrez peut-être me rassurer et rassurer le Québécois lambda. J'ai beaucoup d'inquiétudes quand on met ensemble l'idée d'un processus accéléré et la notion de déchets nucléaires.

Ça fait bâiller M. Guay.

● (1245)

[*Traduction*]

Derek Wilson: Merci pour votre question.

Le Bureau des grands projets, pour ce projet… Pour ce qui est des sujets que vous avez évoqués — la confiance, le transport et le caractère délicat d'un projet de ce genre —, quand on parle de combustible nucléaire usé, ces questions se posent, que l'on passe par un processus ou par un autre. C'est le genre de questions que le grand public s'attendrait à nous voir poser au sujet de ce type de projet.

Je crois que vous avez parlé d'un processus accéléré. À mon avis, le processus du Bureau des grands projets ne nous permet pas d'aller plus vite. Nous devons quand même accomplir le travail requis. Nous devons toujours respecter les exigences réglementaires qui s'appliquent à nous et nous devons toujours veiller à ce que ce projet fasse l'objet de consultations suffisantes. Je ne vois pas cela comme un processus accéléré.

Si nous pouvons gagner en efficacité grâce à ce processus et si les organismes gouvernementaux collaborent entre eux, tout comme les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral, cela rendra le processus plus efficace. Nous serons donc un peu plus certains de pouvoir respecter l'échéancier prévu pour la mise en service de ce projet.

Ce qui donne à notre projet une importance nationale, c'est que nous avons déjà du combustible usé dont nous devons assurer la gestion. Nous devons nous acquitter de ces obligations. Qu'il y ait de nouvelles constructions ou non, quoi qu'il se passe d'autre, ces obligations sont toujours là.

Ce qui compte, c'est de savoir que nous pouvons aller de l'avant avec le projet. Notre objectif ici est de faire avancer le projet selon un processus réglementaire très respectueux, rigoureux et crédible. Si nous pouvons y parvenir grâce à une désignation de grand projet, alors je pense que cela en vaut la peine.

[*Français*]

Mario Simard: Merci.

Je vais vous poser une question courte: à votre avis, est-ce que le transport sera pris en considération dans l'évaluation d'impact? Vous pourrez me répondre par la suite, parce que j'aimerais aborder un autre aspect qui me paraît important.

Quand on regarde les comparaisons entre la production d'énergie à partir de la technologie nucléaire et celle à partir d'autres sources d'énergie, on remarque que les coûts par mégawatt sont très différents.

Selon votre perspective, est-ce que les coûts de gestion des déchets sont pris en considération quand on compare les coûts de production par mégawatt de l'hydroélectricité par rapport à l'énergie nucléaire?

● (1250)

[*Traduction*]

Derek Wilson: C'est une bonne question.

La Société de gestion des déchets nucléaires ne décide pas du type de technologie à retenir. C'est une décision que les gouvernements et les entreprises de services publics prennent selon le bouquet énergétique qu'ils souhaitent privilégier.

Dans le cadre d'un projet nucléaire, le coût de l'élimination des déchets — et cela constitue une particularité propre au secteur nucléaire — est connu et quantifié en amont et doit être pris en compte dans le budget.

Ce sont le secteur et le gouvernement qui décideront de la combinaison de technologies à retenir. Nous devons simplement nous assurer que nous suivons les choix technologiques et que nous avons un plan pour gérer les déchets lorsque cette source précise en produira. Ce n'est pas notre rôle de faire l'analyse de rentabilité d'une technologie selon le coût par kilowatt ou le coût d'élimination des déchets.

Le président: Merci à vous deux.

Merci, chers collègues, de votre patience.

Nous tenons à nous excuser auprès des témoins de ne pas pouvoir vous accorder tout le temps prévu aujourd'hui. Comme Mme McKelvie l'a mentionné, nous recevons volontiers les mémoires et nous sommes grandement reconnaissants de votre témoignage aujourd'hui.

Chers collègues, sur ce, la séance est levée. Nous nous retrouverons à l'étage pour voter.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : https://www.noscommunes.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: https://www.ourcommons.ca